

Le 27 mai 2026

SECRETARIAT GENERAL

N/Réf. : KLQ/86/05/2026

Affaire suivie par Mme LE QUELLEC

Madame, Monsieur,

Conformément au décret 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux le 5 juin 2026 pour l'élection des sénateurs le 27 septembre 2026 et à l'arrêté préfectoral du 20 mai 2026, je vous informe que le :

Conseil municipal se tiendra à l'hôtel de ville (salle du conseil municipal) le :

Vendredi 5 juin 2026 à 17 h 30

Ordre du jour :

- Désignation des 9 suppléants en vue des élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2026, sans débat au scrutin secret de liste paritaire suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la plus forte moyenne, sans panachage, ni vote préférentiel

Eric ROBERT

Maire de LANNION

Vice-Président de Lannion-Trégor Communauté

PJ : arrêté préfectoral du 20 mai 2026 pour notification à chaque conseiller municipal
une note explicative
un pouvoir